Image not found or type unknown

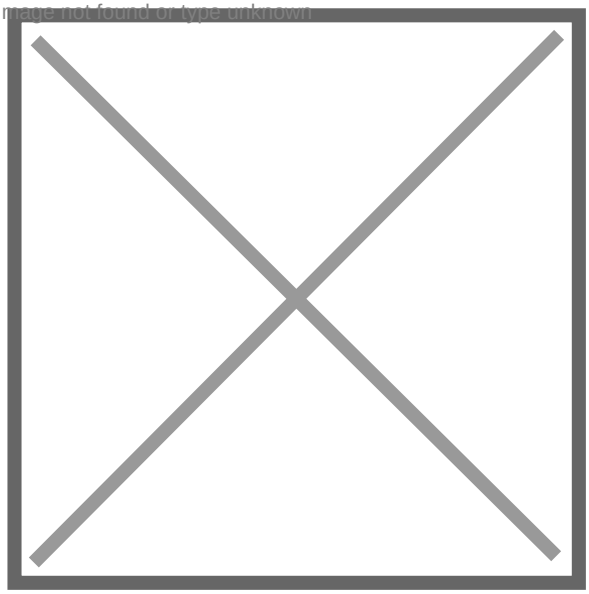

Droit du travaille et grossesse

Par **zouzou_old**, le **10/07/2007** à **10:15**

Voila je suis enceinte de bientot 4 mois, et tout les mois j'ai un rendez vous chez mon medecin pour une visite. Je suis salariée. J aimerai savoir si légalement mon employeur doit me laisser partir plut tot le jour ou j'ai rendez vous ? Car actuellement je suis en trés bon terme avec eux, mais le jour ou j'ai rendez vous je ratrape mes heures après, j'aménage comme je veut, mais enceinte faire une heure de plus tout les soir pendant 2 semaines me fatigue beaucoup, tout cas pour avoir une journé de libre et pouvoir me rendre a mon rendez vous. Doit il me donner ma journé sans que j'ai a ratrapé les heures ???? Quel sont les autres obligations de l'employeur pour une femme enceinte????? Sachant que j'avais a porté des dossier lourd et depuis que je suis enceinte ces mes collègues qui lon font pour moi..... MERCI

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés